VILLE DE MENNECY



SECRETARIAT DU MAIRE

Boîte Postale n°1 - 91541 MENNECY CEDEX

Tel: 01 69 90 80 45 Fax: 01 64 57 00 41

Courriel: cabinet@mennecy.fr N/Réf: JPDC/SS 448 27 12 16 www.mennecy.fr

M. Alain PAUCHON
Président
AFUL « les Pâquerettes »
65 bd Charles de Gaulle
91540 Mennecy
Mennecy le 28 décembre 2016,

Monsieur le Président,

C'est avec la plus grande attention que j'ai pris connaissance de votre courrier du 10 décembre arrivée en Mairie le 19 décembre dernier concernant les dépôts sauvages au centre commercial de la Verville.

Tout d'abord, à titre liminaire, ce type de dépôt ne se limite pas au seul point d'apports volontaires de la Verville mais se retrouve un peu partout en ville du fait de la mise en place de la REOMi dans des conditions réglementaires et financières inadaptées par la CCVE et d'une application stalinienne du règlement de collecte qui pousse un certain nombre de personnes particulièrement inciviles à faire payer leurs déchets à tous, que ce soit financièrement ou en terme de cadre de vie le traitement de leurs déchets.

Ceci étant dit, le SIREDOM a été amené à installer 4 points d'apports volontaires sur la commune de Mennecy, 2 en zone d'habitat dense (Jeannotte/Bel-Air) et 2 en zone d'habitat horizontal (piscine/centre commercial de la Verville), il y a de cela 1 an comme il en a déployé près de 200 sur tout le département.

Seul les 2 points d'apports volontaires situés en zone horizontale sur Mennecy ont provoqué le type d'incivisme auquel nous sommes aujourd'hui confrontés!!

Chacun des points installés par le SIREDOM représente un coût d'investissement de l'ordre de 70 000 euros.

Face à l'exaspération des riverains liée à l'incivisme d'un certain nombre d'entre eux et j'insiste bien sur le fait qu'il s'agit de riverains eux-mêmes qui généralement produisent ce type d'acte (plus de 80 % des personnes que nous avons pu retrouver et verbaliser) étaient des riverains immédiat des points d'apports volontaires.

La désinstallation d'un de ces points représente un coût de 10 000 euros.

Initialement le SIREDOM avait, avant de retirer le point d'apports volontaires de la piscine, prévu d'en déployer 4 à 5 autres sur la commune afin de parvenir à un maillage plus dense et ainsi que vous l'indiquez dans l'un des 5 points énumérés dans votre courrier, de restreindre la concentration de dépôts sur tel ou tel point.

Ceci étant, le SIREDOM ayant été obligé de retirer un de ces points, je ne suis pas sûr d'obtenir de ce syndicat qu'il aille en installer d'autres sans être certain de ne pas devoir les déposer dans les semaines ou mois qui viennent ce qui pour lui représente un coût!!

J'ajoute à cela, que lorsque l'on constate que les 2 points d'apports volontaires situés en zone urbaine dense ne connaissent pas ou de manière très marginale, le même type de problèmes que ceux rencontrés en zone urbaine horizontale comme à la Verville, je ne suis pas convaincu que l'augmentation du nombre de points dans d'autres secteurs de la commune permettrait de résoudre les problèmes que vous vivez aujourd'hui.

Concernant les 4 autres points évoqués dans votre courrier, l'enlèvement complet de cette structure représente ainsi qu'indiqué plus haut, un coût de l'ordre de 10 000 euros et posera nécessairement la question pour le SIREDOM de l'enlèvement de tous les autres points d'apports volontaires faisant ainsi de Mennecy la commune la plus désespérante du département.

L'installation d'une caméra, pour votre parfaite information, coûte de l'ordre de 10 à 15 000 euros (selon les frais de raccordement et de génie civil) et nécessite de 6 à 8 mois de procédure afin d'obtenir les autorisations nécessaires à son installation.

Actuellement dans le cadre d'un PPI sur 3 ans, la commune de Mennecy déploie 10 à 12 caméras par an sur les zones jugées par la Gendarmerie comme étant criminogènes, ce qui n'est pas le cas des points d'apports volontaires.

Ceci étant, j'ai demandé aux services municipaux de réfléchir à l'installation sur la tranche 2017 (c'està-dire dans les toutes dernières semaines 2017) d'une éventuelle caméra permettant de couvrir non seulement ce point d'apports volontaires mais également le parking du centre commercial de la Verville.

Il va de soi que ceci se fera au détriment d'une autre caméra qui aura été installé sur un secteur jugé comme criminogène et aucunement d'une caméra qui aurait été prévu en installation sur votre Aful (celle-ci ne faisant pas partie des secteurs considérés comme étant dangereux par la Gendarmerie et n'en ayant donc en installation sur la voie publique dans les 3 années à venir).

J'ai pour répondre au 4^{ème} point évoqué dans votre courrier, bien évidemment demandé au SIREDOM d'augmenter ses fréquences de ramassage des bacs et également de nettoyage des points d'apports volontaires.

Je lui ai également demandé à nouveau, ainsi que je l'ai fait depuis des mois, de prendre en compte ce qui semble être du bon sens, c'est-à-dire, l'inversion du ratio entre les bacs verre et les bacs emballage pour être à 2 bacs emballage pour un bac verre et non pas 2 bacs verre pour 1 bac emballage ce qui correspond plus au besoin de consommation des Menneçois en terme de déchet.

Enfin, j'ai également demandé au syndicat de prendre en compte le point plus anecdotique mais réel que vous soulevez concernant l'enlèvement de la petite poubelle qui ne sert strictement à rien.

J'organiserai lors de la 1^{ère} quinzaine de janvier, une réunion avec le SIREDOM afin d'arrêter un choix définitif concernant ces points d'apports volontaires parmi les 3 seules solutions qui s'offrent à nous :

- Maintien du statu quo en essayant de faire des progrès sur le nettoyage des bacs
- Retrait par le SIREDOM de l'ensemble de ces bacs ce qui représentera pour ce syndicat un gâchis d'argent public lié à des comportements individuels, inciviques absolument hallucinants
- Augmentation conséquente du nombre de ces points d'apports volontaires

Espérant vous avoir apporté quelques éléments de réponse et restant à votre écoute, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

> Jean-Philippe DUGOIN-CLEME Maire de Mennecy

Conseiller Régional